

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Fonctionnement

Qu'est-ce qu'un compte administratif ?

Il retrace la situation exacte et réelle de l'ensemble des dépenses et des recettes de la collectivité du 1^{er} janvier au 31 décembre. Il doit correspondre au compte de gestion établi par la trésorerie.

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT + 424.080 € EN 2023

+ 327.400 € EN 2022
+ 377.700 € EN 2021
+ 367.000 € EN 2020
+ 536.800 € EN 2019
+ 536.100 € EN 2018
+ 429.600 € EN 2017
+ 478.300 € EN 2016
+ 432.800 € EN 2015

ECART ENTRE LE VOLUME TOTAL DES RECETTES ET CELUI DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

FRAIS DE PERSONNEL

1.043.600 €

- Personnel titulaire :
 - revalorisation point indice +1.5% au 1^{er} juillet
 - 2 départs - 1 recrutement
 - 1 titularisation
 - augmentation durée de travail d'un agent
- Personnel contractuel :
 - remplacements arrêts maladie et formations
 - animateurs ALSH selon inscriptions
 - gestionnaire Relais Petite Enfance sur l'année
 - agent administratif recruté sur 7 mois
- Personnel extérieur pour animations, entretien, conférences, ateliers, spectacle RPE, formation,
- Cotisations salariales et patronales,
- Visites médicales
- Chèques cadeaux

CHARGES A CARACTERE GENERAL

567.220 €

- Achat de fournitures **56.090 €**
- Eau **8.590 €**
- Electricité **154.990 €**
- Combustible et carburant **8.150 €**
- Dépenses d'entretien et réparations **88.360 €**
- Alimentation **60.540 €**
- Assurances **49.090 €**
- Prestations services, **60.530 €**
- Frais postaux et télécom **7.280 €**
- Publications, relations publiques **32.500 €**
- Honoraires versés **2.940 €**
- Impôts, taxes et redevances **38.160 €**

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

269.690 €

- Subventions écoles et associations **170.090 €**
- Indemnités et autres **99.600 €**

EMPRUNTS, DEGREVEMENT, PROVISION

73.230 €

- Remboursement intérêts emprunts **70.130 €**
- Dégrevement jeunes agriculteurs **3.100 €**

ECRITURES COMPTABLES

(s'équilibrant avec une recette)

9.000 €

- Valeur comptable terrains régul chemins **615 €**
- Plus-value terrains régul chemins **670 €**
- Amortissements des immobilisations **7.715 €**

53.17 %

FRAIS DE PERSONNEL
1.043.600 €

(983.860 €*)

28.90 %

CHARGES A CARACTERE GENERAL
567.220 €

(506.060 €*)

13.74 %

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
269.690 €

(271.090 €*)

3.73 %

EMPRUNTS
73.230 €

(68.380 €*)

0.46 %

ECRITURES COMPTABLES
9.000 €

(117.410 €*)

TOTAL 1.962.740 €

* Chiffres du CA 2022

RECETTES

REMBOURSEMENT SUR CHARGES DE PERSONNEL

35.920 €

- Remboursement des assurances « risques statutaires », des indemnités journalières CPAM et SOFAXIS, de la mise à disposition de personnel à l'EHPAD
- Compensation supplément familial

▶ 1.50 %

REMBOURSEMENT CHARGES PERS.
35.920 €
(47.600 €*)

PRODUITS DES SERVICES ET VENTES

319.270 €

Produit des ventes ou prestations proposées par la commune dont :

- Concessions cimetières
- Redevance d'occupation du domaine public
- Services périscolaires : garderie, cantine, étude Services extrascolaires : CLSH, Anim'Vac
- Indemnité compensatrice de l'agence postale et autres
- Location salles et mobilier
- Remboursement des frais administration et autres par le CCAS
- Remboursement des frais gestion de l'aire d'accueil, des charges locatives, de la taxe foncière sur la station d'épuration, autres

30.930 €
4.990 €

▶ 13.38 %

PRODUIT DES SERVICES ET DES VENTES
319.270 €
(285.600 €*)

5.015 €
4.800 €

234.155 €
13.710 €
28.700 €
10.050 €

22.840 €

IMPOTS ET TAXES
570.580 €
(527.700 €*)

Taux communaux d'imposition votés en 2023 :

Taxe d'habitation : 14.81 %
Taxe sur le foncier bâti : 39.57 %
Taxe sur le foncier non bâti : 39.27 %

IMPOTS ET TAXES

570.580 €

- Attribution compensation Vitré communauté
- Dotation Solidarité Communale Vitré communauté
- Fonds de péréquation recettes fiscales Vitré communauté
- Fonds départemental péréquation

245.275 €
159.830 €
55.155 €
110.320 €

▶ 23.91 %

FISCALITE LOCALE
872.450 €
(756.630 €*)

FISCALITE LOCALE

872.450 €

- Taxes foncières et d'habitation
- Droits de place

870.130 €
2.320 €

▶ 36.55 %

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

522.420 €

- Dotation Forfaitaire
- Dotation de Solidarité Rurale
- Dotation Nationale de Péréquation
- FCTVA sur dépenses d'entretien bâtiments et voirie 2021
- Participation Etat, MSA et CAF
- Participation communes extérieures (écoles RPE) et Vitré Communauté
- Attribution compensation Etat et Département

Etat {

194.010 €
75.100 €
30.330 €
13.120 €
98.790 €
40.380 €
70.690 €

▶ 21.89 %

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
522.420 €
(493.400 €*)

AUTRES PRODUITS

66.180 €

- Revenus des locations (terrains landes communales, loyers maison de santé)
- Produits exceptionnels assurances et remboursement dégradations
- Cession parcelles régularisation chemins
- Remboursement Ircantec et Guso

59.020 €
5.160 €
1.290 €
710 €

▶ 2.77 %

AUTRES PRODUITS
66.180 €
(147.090 €*)

ECRITURES COMPTABLES (s'équilibrant avec une dépense)

0 €

▶ 0 %

ECRITURES COMPTABLES
0 €
(16.230 €*)

TOTAL 2.386.820 €

* Chiffres du CA 2022

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Investissement

DÉPENSES

DEPENSES D'EQUIPEMENT

942.970 €

Investissements nouveaux ou compléments de financements de l'exercice précédent dont le détail figure ci-dessous :

- **Extension de la maison santé** 397.160 €
Solde maîtrise d'œuvre et travaux
Travaux d'aménagement et adaptation
- **Aménagement parc de la Chavaigne** 247.770 €
Maîtrise d'œuvre et travaux
- **Voirie « rue des Hauts d'Izé »** 123.150 €
Maîtrise d'œuvre et solde travaux : 40.665 €
Attribution compensation eaux pluviales urbaines versée à Vitré Communauté : 82.485 €
- **Voirie, réseaux divers, terrains** 82.490 €
Eclairage « Les Lavandières » : 11.840 €
Travaux voirie, trottoirs : 47.110 €
Poteau incendie « Bourgneuf » : 3.290 €
Bornage, raccordement électrique ZA : 3.790 €
Terrains chemins, parcelle et peupliers : 16.460 €
- **Acquisition de matériel** 44.170 €
2 ordinateurs (accueil, cni/passeports),
1 PC portable (salle du conseil municipal),
1 imprimante (cantine) : 3.340 €
2 suites Office (accueil, cni/passeports) : 530 €
mobilier (cni/passeports, direction) : 3.380 €
Tondeuses, débroussailleuse : 16.180 €
Supports à vélos, cendrier (msanté) : 880 €
Four (cantine) : 12.740 €
Sèche-linge (école), enceinte (mairie) : 1.130 €
Chauffe-eau (cantine) : 5.990 €
- **Aménagement du complexe sportif** 29.180 €
Etude géotechnique, relevés extérieurs,
Repérage amiante, maîtrise d'œuvre
- **Mutation bibliothèque en médiathèque** 14.450 €
Maîtrise d'œuvre, repérage amiante
- **Liaison douce « Bas du Bois »** 4.600 €
Honoraires géomètre, solde maîtrise d'œuvre

DEPENSES FINANCIERES

122.550 €

- Capital des emprunts : 122.030 €
- Eaux pluviales urbaines et reversement FCTVA communes RPE : 520 €

ECRITURES COMPTABLES

(S'équilibrant avec une recette)

0 €

DEPENSES D'EQUIPEMENT

942.970 €

(1.140.880 €*)

88.50 %

DEPENSES FINANCIERES

122.550 €

(189.160 €*)

11.50 %

ECRITURES COMPTABLES

0 €

(26.760 €*)

0 %

TOTAL 1.065.520 €

Distinction entre le fonctionnement et l'investissement :

Fonctionnement : les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux qui n'ont pas d'incidence sur le patrimoine communal.

Investissement : les dépenses et les recettes liées aux biens immobilisés qui enrichissent le patrimoine de la commune.

RESTES A REALISER repris au BP 2024 (dépenses ou recettes engagées non mandatées)

DEPENSES : 478.100 €

723.210 € (2022)

RECETTES : 154.640 €

292.450 € (2022)

* Chiffres du CA 2022

RECETTES

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ

300.000 €

- Somme affectée au financement de l'investissement
(pour rappel 916.755 € ont été reportés en fonctionnement sur le CA 2022)

▶ 46.38 %

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ
300.000 €

(916.755 €*)

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

274.700 €

- Aménagement poste cni/passeports – Agence nationale des titres : 4.000 €
- Equipement portail famille (solde) – Préfecture 3.270 €
- Participation financement voie nouvelle et réseaux - La Diguais 4.390 €
- Participation des communes du RPE 140 €

Extension de la Maison Santé :

- Subvention - Région : 91.090 €
- Acompte et solde Fonds Concours – Vitré Communauté : 30.000 €
- Solde DETR – Préfecture : 24.000 €
- Solde DSIL – Etat : 29.560 €

Aménagement Parc de la Chavaigne :

- Acomptes Fonds Concours – Vitré Communauté : 43.960 €
- Acomptes DETR – Préfecture : 44.290 €

▶ 42.47 %

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT
274.700 €

(379.760 €*)

FCTVA - TAXE D'AMENAGEMENT

62.690 €

- Remboursement de la TVA sur les opérations d'investissement 2021 éligibles sur la base d'un taux de 16.404 % 47.990 €
- Produit de la taxe d'aménagement perçue sur les autorisations d'urbanisme 14.700 €

▶ 9.69 %

FCTVA - TAXE D'AMENAGEMENT
62.690 €

(18.990 €*)

EAUX PLUVIALES URBAINES (convention délégation V-Communauté)

450 €

- Remboursement par Vitré Communauté des travaux de réseaux d'eaux pluviales Rue des Hauts d'Izé (*donc neutre budgétairement pour la commune en année N. Par contre reversement par la commune via l'attribution de compensation d'investissement en année N+*) 450 €

▶ 0.07 %

EAUX PLUVIALES URBAINES
450 €

(78.135 €*)

ECRITURES COMPTABLES

(S'équilibrant avec une dépense)

9.000 €

- Valeur comptable terrains dans le cadre des régularisations des chemins 615 €
- Plus-value terrains dans le cadre des régularisations des chemins 670 €
- Amortissements des immobilisations 7.715 €

▶ 1.39 %

ECRITURES COMPTABLES
9.000 €

(118.340 €*)

TOTAL 646.840 €

* Chiffres du CA 2022